

Nouveaux aspects de l'économie moderne, par HENRI NOILHAN. Un vol., 5¼ po. x 8½, broché, 184 pages. — ÉDITIONS S.A.P.R.A., 5, rue Lamartine, Paris

François-Albert Angers

Volume 35, numéro 3, octobre–décembre 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001689ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001689ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Angers, F.-A. (1959). Compte rendu de [*Nouveaux aspects de l'économie moderne*, par HENRI NOILHAN. Un vol., 5¼ po. x 8½, broché, 184 pages. — ÉDITIONS S.A.P.R.A., 5, rue Lamartine, Paris]. *L'Actualité économique*, 35(3), 534–535. <https://doi.org/10.7202/1001689ar>

d'augmentation de la puissance de production et d'élévation du niveau de vie, particulièrement dans les pays sous-développés.

Les deux principales sources auxquelles la Banque s'alimente sont les contributions des pays membres et l'émission d'obligations.

Depuis sa fondation jusqu'à l'été de 1958, la Banque a prêté près de 4 milliards de dollars, surtout aux pays sous-développés. A-t-elle répondu adéquatement aux espérances de ses initiateurs? Certes, personne ne lui a reproché d'avoir prêté trop libéralement; au contraire, beaucoup de gens croient qu'elle aurait pu faire davantage. L'auteur expose la politique de crédit qu'elle a suivie et les raisons pour lesquelles son action a été limitée dans certains domaines. Il insiste en particulier sur les exigences de capacité de remboursement de l'emprunteur et sur le contrôle de l'usage que ce dernier se propose de faire du prêt, pour en venir à la conclusion qu'il se peut que la Banque ait été meilleure surveillante des intérêts de l'emprunteur que l'emprunteur lui-même.

Parlant de la place qu'occupe la Banque sur le marché international des capitaux, l'auteur montre les conséquences pratiques du but de cette institution qui est de compléter et de stimuler les placements privés et non de les remplacer, ce qui suppose qu'elle doit limiter ses prêts aux emprunteurs incapables de se financer à d'autres sources.

Le rôle de la Banque semble avoir été conçu exclusivement en termes de finances, mais les dirigeants de l'organisme se sont vite rendu compte que le manque de capital n'était qu'un des nombreux obstacles au développement économique. En conséquence, ils ont élargi le champ d'action pour y englober, par exemple, les enquêtes économiques, l'offre d'experts et de conseillers et, par dessus tout, la fondation en 1955, de l'Institut de Développement Économique dont le but est de former des hommes compétents.

Et l'auteur conclut que la Banque est un des rares organismes internationaux qui ont su maintenir l'idéal de leurs fondateurs.

Camille Martin

Nouveaux aspects de l'économie moderne, par HENRI NOILHAN. Un vol., 5¼ po. × 8½, broché, 184 pages. — ÉDITIONS S.A.P.R.A., 5, rue Lamartine, Paris.

Même si ce petit ouvrage commence à dater, il mérite d'être signalé à nos lecteurs. Non pas que ce soit le type d'ouvrage qu'on appelle savant et qui s'offre à nous avec la prétention de révolutionner tout ce qui a été écrit avant lui. C'est plutôt comme une œuvre de démystification qu'il nous apparaît. Autrement dit, c'est un livre à lire après avoir abordé les manuels et traités traditionnels d'économie politique, pour trouver l'occasion de réfléchir sur la contrepartie de certaines affirmations générales ou de certaines simplifications nécessaires, mais auxquelles on a pu donner trop de poids. Une espèce de Système des contradictions économiques à la Proud'hon, quoique avec moins d'ampleur.

Il est inévitable pour ne pas dire indispensable qu'afin de clarifier son exposé, un professeur ou l'auteur d'un traité essaie de ramener les phénomènes étudiés à leurs tendances essentielles. Même s'il y met des nuances, elles sont souvent

vite oubliées à cause du peu de relief qu'elles prennent dans l'esprit des auditeurs ou des lecteurs. Et ainsi naissent à la longue, même dans l'esprit des professeurs et des auteurs qui oublient quelquefois leurs propres nuances, de véritables mythes, puisque ce mot est à la mode. C'est à détruire ces fausses impressions que le présent auteur s'applique d'une façon systématique en faisant un procès raisonné de l'industrialisme et de quelques concepts simplistes qui en sont sortis.

Peut-être serait-il bon que le livre soit aussi lu par ceux qui ont entrepris, depuis quelque temps, de détruire chez nous les soi-disant mythes de l'agricultu-risme, de la petite entreprise, etc. Car déjà s'annoncent apparemment les temps ou d'autres prophètes dénonceront aussi vigoureusement et avec vraisemblable-ment autant de raison les mythes de l'industrialisme, du gigantisme, du statis-ticisme, etc. Décidément, dans le mécanisme de la vie sociale, les explications trop simples ne sont bonnes ni dans un sens ni dans l'autre.

François-Albert Angers

Bilan réel et bilan fiscal, par L. PAVÈS. Un vol., 6¼ po. × 9½, broché, 184 pages. — DUNOD, Paris, 1959.

L'auteur indique les postes qui font partie du bilan comptable en France et analyse chacun séparément. Il établit d'abord que le bilan doit donner l'image réelle de la situation de l'entreprise, mais que le chef de l'entreprise a le droit d'évaluer son actif et son passif d'une manière subjective suivant le but qu'il se propose d'atteindre, comme celui, par exemple, de constituer des réserves occultes. Le bilan fiscal doit prévoir des dégrèvements autorisés par le fisc, car l'adminis-tration fiscale ne les opère pas elle-même.

L'inventaire matériel est étudié pour les différents genres d'affaires: commerce, industrie et autres, de même que l'inventaire comptable, pour lequel le premier sert en général de base. Le problème de l'évaluation des stocks, qui représente fort souvent un point de friction entre le chef de l'entreprise et l'administration fiscale, est traité séparément de même que les questions d'amortissement, les provisions pour fluctuations des prix et les déductions autorisées par la loi.

Le chapitre suivant est consacré au bénéfice brut et au bénéfice net ainsi qu'à l'étude des postes déductibles légalement pour fin d'impôt. En France, la dépré-ciation de la monnaie a donné lieu à une législation particulière visant les mesures nécessaires pour la révision des bilans dont la valeur désormais ne correspondait plus à la réalité. L. Pavès explique les opérations effectuées suivant les différents articles édictés par la loi qu'il cite et commente. Il établit également des tableaux qui servent d'exemples de documents comptables et montre comment ces docu-ments doivent être transformés en documents fiscaux.

Le livre constitue une précieuse source de renseignement pour tous ceux qui veulent être renseignés sur la pratique comptable des entreprises françaises. L. Pavès offre aux lecteurs un ouvrage pratique et concis qui reflète la complexité du système due en grande partie à la dévaluation du franc et les difficultés que les autorités fiscales françaises rencontrent dans l'exercice de leur contrôle. A.P.